

Convention du 14 avril 1945 concernant la répression des fraudes fiscales et le renforcement de l'assistance administrative mutuelle

Type	Traité et accord international
Catégorie	Accords bilatéraux
Nature	Convention
Partie	France
Date du texte	14 avril 1945
Ratification	12 juillet 1945
Entrée en vigueur pour Monaco	1 janvier 1945
Exécutoire en droit interne	14 avril 1945
État	Texte abrogé
Publication	<u>Ordonnance Souveraine n° 3.069 du 25 juillet 1945</u> ^[1 p.2]
Thématiques	Relations transfrontalières ; Fiscalité et douanes ; Administration fiscale

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tai/convention/1945/04-14-tai-100027@1954.12.28>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Notes

Liens

1. Publication

^ [p.1] <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/1945/07-25-3.069>